

Des plates-formes de déchets verts pour réduire la benne tout-venant ?

C'est sur le « tout-venant » que nos efforts devront se porter dans les années qui viennent. Tout ce qui pourra être évité dans le tout-venant au profit des autres bennes sera bienvenu. Si vous pouvez, démontez vos meubles avant de les déposer dans le tout-venant. Demandez conseil au gardien.

100 % du textile, même abîmé ou déchiré, est aujourd'hui recyclable. Il y a encore 10 % de textile dans une benne tout-venant ! Dans les mois, les années qui viennent, nous saurons revaloriser le plâtre, les plastiques, le polystyrène, tous les vieux meubles cassés, les matelas... soit plus de 50 % de la benne tout-venant.

SICTOM, SYTEVOM, je n'y comprends rien !

Le SICTOM du Val de Saône est une collectivité. C'est comme une mairie ou une communauté de communes. C'est un syndicat, un groupement de communes et de communautés de communes, qui exerce le métier spécifique de prévention et de collecte des déchets. Si chacune des 9 communes isolées et des 13 communautés de communes adhérentes devaient organiser leur propre service, cela coûterait beaucoup trop cher et nous manquerions d'harmonie... le SICTOM du Val de Saône est de loin le plus gros syndicat chargé de collecte en Haute-Saône.

C'est donc le SICTOM qui supervise les camions de collecte, qui organise les circuits, qui met en place le tri, qui propose les règles de tarification à ses adhérents, qui compile les données et prépare les factures.



Pour cela, il nous faudra gagner de la place dans les déchetteries qui sont petites et qui n'étaient pas prévues pour toutes ces nouvelles filières. La création de plates-formes de déchets verts est une des solutions pour remplacer l'actuelle benne de déchets verts.

De plus en plus, des communautés de communes réfléchissent à la mise en place de plates-formes de proximité, parfois en coopération avec des agriculteurs, avec des broyeurs agricoles ou communautaires.

Une plate-forme de déchets verts sera construite par le SYTEVOM sur la déchetterie de Port-sur-Saône en 2012.

Le SYTEVOM, c'est autre chose... C'est aussi une collectivité, beaucoup plus grosse, un syndicat qui regroupe tous les SICTOM du département, et toutes les grandes communautés de communes qui ont leur propre service de collecte. Son action couvre 588 communes.

Le SYTEVOM est un syndicat indépendant qui est propriétaire de l'usine d'incinération, du centre de tri, du centre d'enfouissement de Vadans, des installations des 32 déchetteries. Le SYTEVOM est chargé du traitement de tous les déchets des ménages et des petits professionnels de tout le département et d'une partie du Doubs, pour le secteur de Baume-les-Dames, Rougemont, Clerval. Il s'occupe également des points d'apport volontaire encore en place.



Brûler ses déchets est interdit, même dans sa chaudière !

Brûler ses déchets chez soi est dangereux pour la santé et nocif pour l'environnement. Pourtant, M. Grogrognon a d'autres moyens d'alléger son bac d'ordures ménagères : en consommant de manière responsable, en réutilisant ou en donnant les objets, et bien sûr en triant les déchets recyclables ou valorisables.



Pour contacter le SICTOM

sictom
VAL DE SAÔNE

Zone artisanale - 70360 Scey-sur-Saône
tél. 03 84 78 09 52 - fax 03 84 76 03 87
mail contact@sictomvds.com
site www.sictomvds.com

Service usagers : tél. 03 84 78 28 61 • mail info@sictomvds.com



le triporteur



Les impacts de notre projet

La mise en place simultanée de la collecte du tri au porte-à-porte sur le Val de Saône (45 000 habitants) et sur le secteur de Gray (30 000), a permis une importante augmentation des tonnages à valoriser et a débouché sur la création de douze emplois au centre de tri.

Le système autonome de redevance du SICTOM a permis la création de 3 emplois, tout en faisant chuter le budget de plus de 500 000 € chaque année.

La mise en place progressive de ressourceries permet des emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Cela permet d'éviter de jeter des objets réutilisables et cela met à disposition des familles, des objets à prix modique : une table à 10 €, une armoire à 12 € !

Et tout cela sans peser sur votre facture, au contraire !

Au niveau départemental, le projet de deuxième four à 20 millions d'euros est définitivement abandonné, puisqu'il manque aujourd'hui des tonnages pour alimenter le premier à sa capacité nominale.

LE REFLEXE « Ressourcerie »
« Res'Urgence » • Zone artisanale de Scey-Sur-Saône
tél. 06 49 33 18 12 • mail : contact@res-urgence.org
Ouverture un samedi sur deux de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

édito



Franck Tisserand
Président du SICTOM du Val de Saône

Grâce à vous, nous avons pu construire un service de collecte adapté et moderne, qui répond aux attentes et qui encourage les efforts. Votre facture (petite révolution technique et informatique dans ses données) est devenue le reflet réel de votre consommation, et la plupart des foyers ont pu constater une baisse significative. Quels sont les prix qui baissent de nos jours ?

Les tonnages à incinérer ont chuté de moitié pendant que les tonnages à trier ont presque triplé. Vos résultats nous permettent d'optimiser encore nos circuits pour tenir durablement nos tarifs aujourd'hui très en deçà de la moyenne nationale. Le tarif de base continuera encore à baisser l'année prochaine.

Et pour pouvoir encore améliorer ces performances, le SICTOM a été sélectionné pour participer à une expérimentation nationale en vue de déposer davantage de matières dans votre bac de tri... Nous vous en parlerons très prochainement.

Vous trouverez dans ce triporteur un calendrier qui vous décrit la nouvelle fréquence de collecte : une fois par quinzaine pour le tri et les ordures ménagères (sauf Jussey et Port-sur-Saône).

Notre système de redevance, original et maîtrisé, fait des émules sur le territoire, et de nombreux élus d'autres départements nous rendent visite pour pouvoir s'inspirer de notre expérience.

Je salue les équipes des communautés de communes qui ont adhéré à la méthode et à la tarification et s'y sont impliquées. Je rends hommage à toute l'équipe du SICTOM qui a conduit cette aventure avec passion et a su faire preuve de créativité et d'ingéniosité pour faire face aux nombreux imprévus.

Ensemble, nous vous souhaitons une excellente année 2012.

Organisation des collectes en 2012



CIRCUITS Vauvillers > Amance > Noidans-le-Ferroux

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Favorney > Port-sur-Saône > Rosey

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Noroy-le-Bourg > Saulx > Conflans-sur-Lanterne

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Corre > Jussey > Arbecy

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Sceaux-sur-Saône > Soing-Cubry-Charentenay > Fretigney-et-Velloreille

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Sceaux-sur-Saône > Soing-Cubry-Charentenay > Fretigney-et-Velloreille

- Tri semaine impaire / OM semaine paire
- Tri semaine paire / OM semaine impaire

CIRCUITS Vauvillers > Amance > Noidans-le-Ferroux

Ramassage des ordures ménagères et tri en alternance **le LUNDI** tous les quinze jours. (Voir le calendrier de collecte 2011 de votre secteur ci-joint)

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES IMPAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES PAIRES :

Anjeux, Anchenoncourt-et-Chazel, Betoncourt-Saint-Pancras, Bouligney, Cuve, Dampvalley-Saint-Pancras, Fontenois-la-Ville, Girefontaine, Jasney, Le-Pont-de-Planches, Mailleroncourt-Saint-Pancras, Melincourt, Neuville-lès-la-Charité, Saint-Rémy, Senoncourt, Vauvillers.

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES PAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES IMPAIRES :

Alaincourt, Amance, Ambiéville, Bourguignon-lès-la-Charité, Demangeville, Hurecourt, La Basse-Vivre, Lieffrans, Montdoré, Noidans-le-Ferroux, Passavant-la-Rochère, Polaincourt-et-Clairefontaine, Pont-du-Bois, Selles.

CIRCUITS Noroy-le-Bourg > Saulx > Conflans-sur-Lanterne

Ramassage des ordures ménagères et tri en alternance **le MERCREDI** tous les quinze jours. (Voir le calendrier de collecte 2011 de votre secteur ci-joint)

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES IMPAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES PAIRES :

Autrey-lès-Cerre, Auxon, Borey, Bougnon, Calmoutier, Cerre-lès-Noroy, Colombotte, Flagy, La Creuse, La Villeneuve-Bellenoye-et-la-Maize, Le Val-St-Éloi, Liévans, Mailleroncourt-Charette, Montjustin-et-Velotte, Neurey-en-Vaux, Noroy-le-Bourg, Valleriois-le-Bois, Varogne, Vellefrie, Velleminfroy, Vilory, Vy-le-Ferroux.

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES PAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES IMPAIRES :

Abelcourt, Bassigny, Betoncourt-lès-Brotte, Châteney, Châtenois, Creveney, Conflans-sur-Lanterne, Dampierre-lès-Conflans, Éhuns, Genevrey, La Pisseure, Meurcourt, Plainemont, Ste-Marie-en-Chaux, Saulx, Servigny, Velorcey, Villers-lès-Luxeuil, Visoncourt.

CIRCUITS Sceaux-sur-Saône > Soing-Cubry-Charentenay > Fretigney-et-Velloreille

Ramassage des ordures ménagères et tri en alternance **le VENDREDI** tous les quinze jours. (Voir le calendrier de collecte 2011 de votre secteur ci-joint)

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES IMPAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES PAIRES :

Colombe-lès-Vesoul, Dampvalley-lès-Colombe, Échenoz-le-Sec, Fresne-St-Mamès, Fretigney-et-Velloreille, Greucourt, La Demie, La Vernotte, Les Bâties, Mailey-et-Chazelot, Neurey-lès-la-Demie, Saint-Gand, Valleriois-Loriot, Vellefaux, Vezet, Villers-le-Sec.

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES PAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES IMPAIRES :

Aroz, Bucey-lès-Traves, Chantes, Chassey-lès-Scey, Combeaufontaine, Confracourt, Ferrières-lès-Scey, La Neuville-lès-Scey, Ovanches, Raze, Rupt-sur-Saône, Sceaux-sur-Saône-et-St-Albin, Soing-Cubry-Charentenay, Traves, Vy-lès-Rupt.

CIRCUITS Favorney > Port-sur-Saône > Rosey

Ramassage des ordures ménagères et tri en alternance **le MARDI** tous les quinze jours. (Voir le calendrier de collecte 2011 de votre secteur ci-joint)

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES IMPAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES PAIRES :

Baignes, Boursières, Chaux-lès-Port, Charmoille, Chemilly, Clans, Grattery, Le Magnoray, Pontcey, Rosey, Scye, Vauchoux, Velle-le-Châtel, Velleguindry-et-Levrecey.

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES PAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES IMPAIRES :

Amoncourt, Bourguignon-lès-Conflans, Breurey-lès-Favorney, Conflandey, Cubry-lès-Favorney, Équeville, Favorney, Fleurey-lès-Favorney, La Villiedieu-Fontenette, Menoux, Mersuay, Provenchère, Villers-sur-Port.

EXCEPTION pour PORT-SUR-SAÔNE : ordures ménagères toutes les semaines. (Voir le calendrier)

CIRCUITS Corre > Jussey > Arbecy

Ramassage des ordures ménagères et tri en alternance **le JEUDI** tous les quinze jours. (Voir le calendrier de collecte 2011 de votre secteur ci-joint)

Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES IMPAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES PAIRES :

Aboncourt-Gesincourt, Arbecy, Augicourt, Barges, Baulay, Betaucourt, Blondfontaine, Bougey, Bourbéville, Bousseraucourt, Buffignécourt, Cemboing, Chargey-lès-Port, Cornot, Fouchécourt, Gourgeon, Jonvelle, Lambrey, Melin, Montcourt, Montureux-lès-Baulay, Oigney, Purgerot, Raincourt, Semmadon, Villars-le-Pautel.

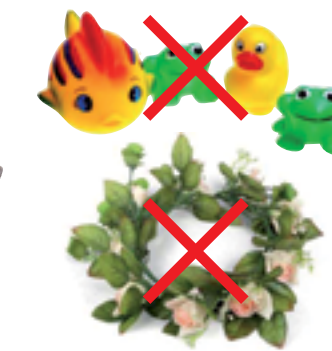
Communes concernées par la collecte du TRI les SEMAINES PAIRES et la collecte des ORDURES MÉNAGÈRES les SEMAINES IMPAIRES :

Aisey-et-Richecourt, Cendrecourt, Contréglise, Corre, Gevigney-et-Mercey, Magny-lès-Jussey, Ormoy, Ranzeville, Saponcourt, Tartécourt, Venisey, Vougécourt.

EXCEPTION pour JUSSEY : ordures ménagères toutes les semaines. (Voir le calendrier)

Ce qui ne va pas dans votre bac de tri !

Tout matériau plus petit que ce modèle (40 x 40 mm) ne peut pas être pris en charge par les machines et le process de tri.



Les indésirables, définitivement :

les fleurs en plastique, les jouets, les papiers plastiques craquants (type fleuriste), les déchets souillés par des aliments (type fond de carton à pizza), les matériaux imbriqués que les valoristes ne peuvent séparer à cause de la vitesse du tapis.

Ce n'est pas parce qu'un objet est en plastique qu'il se trie. Contrairement aux idées reçues, les pots de yaourts, les barquettes ou encore les sacs plastiques ne se trient pas.

Pensez toujours qu'il y a des hommes et des femmes au contact du contenu de votre bac de tri.



Une nouvelle fréquence de collecte

La collecte du tri et la collecte d'ordures ménagères une semaine sur deux !

Vous avez en moyenne sorti votre bac à ordures ménagères 18 fois en 2011. Les tonnages ont considérablement chuté et de nombreuses familles compostent aujourd'hui...

Pour toutes ces raisons, un arrêté préfectoral du 12 octobre 2011 nous autorise à collecter les ordures ménagères une semaine sur deux. Il y aura donc 26 passages du camion d'ordures ménagères l'année prochaine, sauf pour quelques exceptions.

Les gros producteurs, les métiers de bouche, les cantines scolaires ou hospitalières, les villes de plus de 2 000 habitants comme Port-sur-Saône ou Jussey continueront cependant d'être collectés de manière hebdomadaire. Si pour des raisons spécifiques, vous souhaitez bénéficier de la collecte tous les quinze jours, faites remonter l'information par votre communauté de communes.

Cette disposition permet une meilleure organisation des circuits et a un impact important sur les tarifs. Elle est en même temps adaptée à nos objectifs environnementaux et à la demande des utilisateurs.